

No de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire

Canada  
Province de Québec  
MRC Lac-Saint-Jean-Est  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance spéciale du conseil municipal, tenue le lundi 21 mars 2016, sous la présidence de M. Martin Sauvé, maire.

### **Participent aussi les membres du conseil suivants:**

M. Raynald Gobeil, district n° 1  
M<sup>me</sup> Rollande Côté, district n° 2  
M. Romuald Tremblay, district n° 4  
M. Jean-François Néron, district n° 6

### **Participe également à cette séance:**

Pierre-Yves Tremblay, directeur général

### **Sont absents :**

M. Jules Bouchard, district n° 3  
M. Claude Tremblay, district n° 5

**Nombre de citoyens présents: 0**

## **1. MOT DE BIENVENUE**

Le maire procède à l'ouverture de la séance

## **2. SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

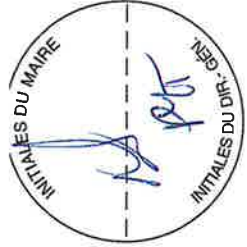
### **2.1. SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Amendement à la résolution 16-49 / Demande d'appui à la CPTAQ / Sentier pédestre
- 4- Autorisation d'aller en appel d'offres pour lignage de chaussées avec le regroupement d'achat de la MRC de Lac-Saint-Jean Est
- 5- Demande de subvention au Programme d'aménagement durable des forêts 2015-2016 (PADF) / Base plein air de Saint-Nazaire
- 6- Signature d'une entente avec la Base plein air de Saint-Nazaire pour l'exécution des travaux à effectuer en vertu de la demande de subvention au Programme d'aménagement durable des forêts 2015-2016 (PADF)
- 7- Période de questions
- 8- Levée de la séance

### **2.2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Romuald Tremblay  
Appuyé par Jean-François Néron

**16-65**



No de résolution  
ou annotation

16-66



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

Que l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté

### Acceptée

2.3. Amendement à la résolution 16-49 / Demande d'appui à la CPTAQ / Sentier pédestre

**ATTENDU QUE** la municipalité a adopté la résolution 16-49 indiquant que la demande porte sur les lots 26, 27 et 28

**ATTENDU QUE** la demande doit porter sur les lots 27, 28 et 29 du rang 5, du canton taché

**EN CONSÉQUENCE** il est  
Proposé par Rollande Côté  
Appuyé par Raynald Gobeil

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le conseil municipal modifie amende la résolution 16-49 pour que la demande porte sur les lots 27, 28 et 29 du rang 5 du canton Taché

### Acceptée

2.4. Autorisation d'aller en appel d'offres pour lignage de chaussées avec le regroupement d'achat de la MRC de Lac-Saint-Jean Est

**ATTENDU QUE** la MRC de Lac-Saint-Jean Est ira en appel d'offres via un regroupement d'achat relatif au lignage de chaussée parmi les municipalités membres

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Nazaire désire aller en appels d'offres pour le lignage de chaussées avec le regroupement d'achat de la MRC de Lac-Saint-Jean Est afin de profiter de prix avantageux

### EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Jean-François Néron  
Appuyé par Romuald Tremblay

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le conseil municipal autorise la municipalité à aller en appels d'offres pour le lignage de chaussées avec le regroupement d'achat de la MRC de Lac-Saint-Jean Est

### Acceptée

2.5. Demande de subvention au Programme d'aménagement durable des forêts 2015-2016 (PADF) / Base plein air de Saint-Nazaire

**ATTENDU QUE** des travaux associés à la voirie multiusage sont requis sur le chemin menant à la Base plein air de Saint-Nazaire



No de résolution  
ou annotation

16-68

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire

Saint-Nazaire

**ATTENDU QUE** la municipalité désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts auprès de la MRC de Lac-Saint-Jean Est pour la réalisation desdits travaux

### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Reynald Gobeil  
Appuyé par Jean-François Néron

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du PADF auprès de la MRC de Lac-Saint-Jean Est pour la réalisation des travaux associés à la voirie multiusage sur le chemin menant à la Base plein air de Saint-Nazaire et confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles du projet

Que le conseil municipal mandate Pierre-Yves Tremblay, directeur général et/ou Dominic Bisson, inspecteur à signer les documents relatifs à la demande d'aide financière dans le cadre du PADF

### **Acceptée**

2.6. Signature d'une entente avec la Base plein air de Saint-Nazaire pour l'exécution des travaux à effectuer en vertu de la demande de subvention au Programme d'aménagement durable des forêts 2015-2016 (PADF)

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Nazaire dépose une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) auprès de la MRC de Lac-Saint-Jean Est pour la réalisation de travaux associés à de la voirie multiusage sur le chemin menant à la Base plein air de Saint-Nazaire à la demande de cette dernière

**ATTENDU QU'**une entente doit être signée entre la municipalité et la Base plein air de Saint-Nazaire relativement à l'exécution des travaux ainsi qu'au paiement de 25 % des coûts admissibles du projet en vertu de la demande d'aide financière dans le cadre du PADF afin que ces coûts soient assumés par la Base plein air de Saint-Nazaire

### **EN CONSÉQUENCE**

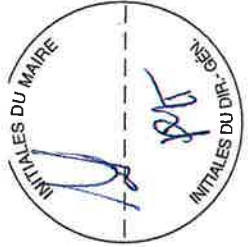
Il est proposé par Jean-François Néron  
Appuyé par Rollande Côté

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

16-69

Que les membres du conseil mandatent Martin Sauvé, maire et Pierre-Yves Tremblay directeur général à signer l'entente à intervenir et/ou tous autres documents nécessaires aux fins de ladite entente

### **Acceptée**



No de résolution  
ou annotation

16-70



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire

### 3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question

### 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Rollande Côté

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

| Que la séance soit levée à 19 h 50

### Adoptée

Saint-Nazaire, le 21 mars 2016

M. Pierre-Yves Tremblay,  
Directeur général

M. Martin Sauvé,  
Maire